Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité



Point des travaux du GT Effacements Diffus Intégration au modèle de Marché

Commission Accès au Marché du 7 novembre 2008

Objectif de travail du GT

- Fin 2008 : proposition à la CAM des principes permettant l'intégration des effacements diffus dans le modèle de marché
- Validation des principes par la CAM
- Premier trimestre 2009 déclinaison de ces principes dans les Règles, coordonnée avec la rédaction de la V3 des Règles ?

- fréquence des réunions :
  - ✓ 19 septembre
  - ✓ 10 octobre matin
  - ✓ 28 novembre matin
  - ✓ 16 décembre après midi

Bilan des premières réunions

- **Participation de nombreux acteurs, RE et GRD**

- **Lotissement des travaux à mener :**
  - ✓partage d'un « socle commun » sur l'ajustement et les effacements diffus
  - ✓présentation par les acteurs de leur vision des relations non régies par des Règles (liens RE – Fournisseur – acteur d'ajustement – consommateur)
  - ✓définition des grands principes à proposer à la CAM

- **Les effets d'un effacement diffus sur le calage et le compte ajustement écart ont été présentés par RTE**

- **Le débat porte sur les éventuels échanges entre les acteurs d'ajustements diffus et les fournisseurs : rémunération de l'énergie ?**